

Stratégie nationale de santé : La MSA en phase avec le projet présenté par le Gouvernement

Communiqué de presse
25/09/2023

La MSA salue le projet de stratégie nationale de santé présentée par le Gouvernement et soumis à consultation. Il souligne avec clarté et exhaustivité les enjeux de santé pour notre pays dans la décennie à venir. Par ailleurs, le partage des valeurs, des principes d'action, des leviers et de la méthode de suivi et d'évaluation sont particulièrement éclairants.

En outre, la MSA constate que les enjeux et les principes d'action de sa propre stratégie santé s'intègrent parfaitement dans ce cadrage national.

[Lien vers la stratégie santé de la MSA](#)

Toutefois, la MSA émet plusieurs avis complémentaires, et propose d'insérer les précisions suivantes :

- Réduire les écarts d'espérance de vie entre les territoires notamment entre territoires urbains et ruraux ;
- Consolider l'approche de santé publique rationnelle concernant la santé environnementale dans la partie portant sur les villes et les zones rurales. En précisant notamment la contrainte que fait peser sur le débat le rationnement des phytosanitaires par rapport à la pérennité du modèle économique de nombreuses exploitations agricoles, ce qui implique que la réduction soit faite dans une approche de transition prenant en compte tous les facteurs ;
- Ajouter les actifs agricoles qui sont en surveillance par rapport au risque de suicide comme cible complémentaires aux jeunes concernant la santé mentale ;
- Faire connaître les particularités d'exercice en milieu rural afin de mieux informer, orienter et former les professionnels de santé du social et du médico-social.

« Nous partageons les valeurs présentes dans le projet de stratégie nationale de santé du gouvernement » rappelle **François-Emmanuel Blanc, DG de la CCMSA**. « La solidarité, l'équité, la transparence et le collectif guident nos actions auprès de la population agricole et des territoires ruraux en tant qu'organisme de protection sociale de façon générale et a fortiori dans notre rôle d'opérateur des politiques publiques en santé » ajoute-t-il.

A propos de la MSA

Avec 28,1 milliards de prestations versées à 5,2 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit.

La MSA développe des actions de promotion de la santé grâce à des entretiens motivationnels proposés dans le cadre de son dispositif phare « les Instants santé ». Elle contribue au renforcement de la prévention et la promotion de la santé, à la résorption des inégalités d'accès aux soins et à la santé dans les territoires ruraux et à garantir la qualité et la pertinence de la prise en charge du parcours de santé.